



# INFO TRAVAUX

Fiche info

# N°1

> A compter du **11 juin 2018 au 22 juin 2018** les travaux au **11 bis rue Camille Montoya** seront réalisés en 1/2 chaussée avec alternat manuel si besoin (1 jour) dans la période de référence uniquement de 9h à 17h. La signalisation sera renforcée, le stationnement interdit au droit des travaux et le balisage renforcé.

> A compter du **11 juin 2018 au 29 juin 2018**, les travaux au **19 rue de Bel Air** seront réalisés en rue barrée (1 jour). L'accès et le stationnement seront interdits, sauf services public et riverains avec mise en place de signalisation renforcée au droit des travaux.

> A compter du **11 juin 2018 au 29 juin 2018**, les travaux au **50 rue du Lugat** seront réalisés en rue barrée (2 jours). Une déviation sera mise en place par la rue Daniel Delaube et la rue des Chênes. L'accès et le stationnement seront interdits, sauf service public et riverains avec mise en place de signalisation renforcée au droit des travaux.

> A compter du **11 juin 2018 au 6 juillet 2018** les travaux **rue des Ardillères** seront réalisés en rue barrée (2 jours) dans la partie comprise entre la rue Léonce Dupeyrat et au droit du 39. Une déviation sera mise en place par la rue de Ségur et la rue Caillavet. L'accès et le stationnement seront interdits, sauf services publics et riverains avec mise en place de signalisation renforcée au droit des travaux.

> A compter du **12 juin 2018 au 22 juin 2018** les travaux au **38 rue de Caillavet** seront réalisés en 1/2 chaussée avec alternat manuel si besoin (1 jour) dans la période de référence, uniquement de 9h à 17h. La signalisation sera renforcée, le stationnement interdit au droit des travaux et le balisage renforcé.

> A compter du **17 juin 2018 au 26 août 2018**, les travaux de branchement électrique **7 rue du villa** seront réalisé sur trottoir avec fouille par fonçage. La signalisation sera renforcée, le stationnement interdit et la vitesse limitée à 30km/h à l'approche et dans la traversée du chantier au droit des travaux.

> A compter du **18 juin 2018 au 29 juin 2018** les travaux au **44 B 45 41 B rue Léonce Dupeyrat** seront réalisés en 1/2 chaussée avec alternat manuel si be-

soin dans la période de référence uniquement de 9h à 17h. La signalisation sera renforcée, le stationnement interdit au droit des travaux et le balisage renforcé.

> A compter du **24 juin 2018 au 2 septembre 2018**, les travaux de branchement électrique au niveau du **101 rue des Palus** seront réalisés sur trottoir. La signalisation sera renforcée, le stationnement interdit et la vitesse limitée à 30 km/h à l'approche et dans la traversée du chantier au droit des travaux.

> A compter du **4 juillet 2018 au 4 août 2018**, les travaux **rue Durand Dassier** seront réalisés en 1/2 chaussée avec alternat manuel et/ou feux tricolores si besoin dans la période de référence, uniquement de nuit. La signalisation sera renforcée, le stationnement interdit et la vitesse limitée à 30 km/h à l'approche et dans la traversée du chantier au droit des travaux.

Afin de garantir la sécurité et le confort de tous les usagers, la rue des Palus (Section comprise entre la place du 14 Juillet et le chemin d'Olives) va faire l'objet d'une réfection de sa couche de roulement. Les travaux de voirie commenceront dès le lundi 16 juillet 2018 jusqu'au 20 juillet 2018 (hors intempéries).

Deux zones de travaux sont prévues :

- Zone 14 Juillet/Léonce Dupeyrat : les travaux seront réalisés en route barrée (jour et nuit) et des déviations seront mises en place par la rue de Caillavet et/ou Camille Montoya.
- Zone Léonce Dupeyrat/Entrée de Commune: les travaux de jour seront réalisés en demi chaussée avec feux de chantier et les travaux de nuit se feront en route barrée avec déviation par la Zone industrielle de Blanquefort. Seuls, les accès riverains seront conservés.